Archives parlementaires

Renvoi au comité d'Instruction publique de la demande des manuscrits confiés à la Convention, faite par Didot fils pour une nouvelle édition des OEuvres de Rousseau, en annexe de la séance du 7 vendémiaire an III (28 septembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité d'Instruction publique de la demande des manuscrits confiés à la Convention, faite par Didot fils pour une nouvelle édition des OEuvres de Rousseau, en annexe de la séance du 7 vendémiaire an III (28 septembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVIII - Du 3 vendémiaire au 17 vendémiaire an III (24 septembre au 8 octobre 1794) Paris : CNRS éditions, 1994. p. 131;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1994_num_98_1_16677_t1_0131_0000_3

Fichier pdf généré le 07/10/2019

gardé un silence coupable et n'ont jamais mis la main à l'œuvre, pour faire prendre racine à l'arbre de la liberté.

Mais qu'elle brise les fers de tous les patriotes détenus et même qu'elle fasse grace aux sans-culottes égarés par ignorance ou par erreur, il ne sera pas difficille de ramener au giron de la République le plebeyen sans fortune que l'on n'a jamais ébloui et que le fanatisme n'aveugle point.

Pères de la patrie, restez à votre poste juqu'à la paix, il n'appartient encore qu'à vous de tenir le gouvernail; des pilottes inexpérimentés nous fairaient échouer contre quelque éceuil, ne fermez vos cœurs ni vos oreilles à nos sollicitudes. La France attend de vous sa gloire, le peuple son bonheur et l'Europe sa liberté.

LAFONT père, *président*,
DESBARREAUX, *vice-président*,
MAIGNARD, GILIBERT, *secrétaires*.

49

Didot fils, qui fait imprimer une nouvelle édition des *Oeuvres* de Jean-Jacques, demande que les manuscrits que la Convention a entre les mains lui soient confiés.

Cette demande est renvoyée au comité d'Instruction publique (82).

50

Poinçot, libraire, invite l'Assemblée de lui permettre de prendre connoissance du manuscrit des Confessions de J.-J. Rousseau pour compléter l'édition des *Oeuvres* de ce grand homme, à laquelle il travaille, et qui doit être plus parfaite que celles qui ont paru (83).

(82) *Moniteur*, XXII, 96.
(83) *Ann. R. F.*, n° 8; *Rép.*, n° 8.

Persée creative commons